

## Comment cet argent a-t-il été utilisé?

En plus de l'aide immédiate fournie par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le gouvernement du Canada a créé un fonds spécial pour l'Afrique dont une tranche, le fonds de contrepartie, fut mise de côté pour doubler les dons des particuliers et des organisations de bénévoles. En 1984-1985, ce fonds spécial a essentiellement servi à empêcher des milliers d'Africains de mourir de faim : 36 % ont payé l'envoi de vivres par le gouvernement canadien à l'Éthiopie, au Niger, au Tchad, au Mali et au Soudan. Huit pour cent ont servi à la coordination de l'aide des Nations Unies ainsi qu'à ses programmes d'aide à l'enfance et aux réfugiés. Quant au reste, il a permis la réalisation de multiples initiatives mises de l'avant par les organisations canadiennes d'aide, de coopération et de bienfaisance. Les dons en argent du gouvernement fédéral, des provinces, des municipalités et des organismes bénévoles ont totalisé plus de 170 millions de dollars.



*Aide alimentaire, Addis Abéba, Éthiopie*

Pour la première fois, c'est une coalition d'organismes de bénévoles, « Secours d'urgence à l'Afrique », qui a géré et administré les contributions versées en contrepartie par le gouvernement du Canada. Le conseil d'administration, représentant une quarantaine d'organismes, comptait neuf membres dont un représentant de l'ACDI et moi-même. En plus d'administrer les fonds, « Secours d'urgence à l'Afrique » s'est également chargé de coordonner les activités des ONG et il a fait fonction de fiduciaire pour tous les dons de caractère privé. Il avait également pour fonction